



## mon fils peut il aller en accueil provisoire chez ma mère ?

Par **nanou0210**, le **08/12/2010 à 21:50**

bonjour;

etant donné que je rencontre d'importantes difficultés sociales et financières, ma mère s'est proposé pour accueillir un de mes enfants(mineur) à son domicile durant un an, le temps que j'améliore ma situation.

Cette proposition interesse vivement mon fils de 12 ans mais sa grand mère reside à 500 km de chez nous ce qui implique un changement d'école et de tout "le reste".

Aussi je voudrais savoir comment rendre cette situation possible et légale tout en conservant mes droits parentaux et mes prestations familiales (le but etant de m'aider à assurer notre quotidien !) ?

je vous remercie par avance de votre attention